

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 86 (1977)
Heft: 3

Rubrik: "La lettre du lecteur"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre rubrique: «*La lettre du lecteur*»

En marge de notre mini-sondage

Monsieur le Rédacteur,

Le mini-sondage que vous avez fait à Lausanne n'est pas flatteur pour notre peuple. A sa décharge, on peut invoquer la masse des institutions qui font appel à la générosité inépuisable de ce même peuple, qui finit par s'y perdre. Et puis il y a le bombardement incessant des informations par les media et l'une chasse l'autre. Alors, si l'on veut imposer son image – et c'est bien souhaitable pour la Croix-Rouge – il faut s'inspirer de la publicité qui varie et répète indéfiniment ses boniments.

La radio et la télévision vous sont sans doute ouvertes. C'est le moyen le plus puissant. Et pourquoi pas un joli dépliant avec formule d'adhésion comme membre, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, suivi d'un porte-à-porte à l'aide de volontaires bien renseignés, capables de répondre aux questions et aux objections? Les buts magnifiques de la Croix-Rouge justifient une propagande agressive et répétée dans tout le pays.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon admiration pour votre revue et mes sentiments de vive sympathie pour votre œuvre.

M. V. C., Lausanne

Monsieur,

Nous vous remercions de votre lettre du... Vos sentiments de sympathie pour notre revue *La Croix-Rouge suisse* et pour l'œuvre et les buts de la Croix-Rouge en général nous ont agréablement touchés.

Croix-Rouge suisse? Connais pas!

(numéro de janvier 1977)

Nous avons lu avec intérêt vos réflexions en ce qui concerne les méthodes de publicité et de propagande. Comme vous, nous sommes parfaitement conscients de la nécessité d'une publicité «agressive». Il est en effet indispensable de rappeler sans cesse au public helvétique l'idée de la Croix-Rouge et les multiples tâches que déploie notre institution tant en Suisse qu'à l'étranger.

Nous sommes heureux de constater que les moyens d'information de masse sont bien disposés à notre égard. C'est ainsi qu'au cours des dernières années, nous avons pu atteindre un nombre toujours croissant de lecteurs de quotidiens et de périodiques, d'auditeurs de la radio et de téléspectateurs.

La distribution de prospectus, de feuilles publicitaires et de bulletins de versement dans les boîtes aux lettres nous semble en revanche peu indiquée; les frais qu'en entraîne cette pratique nous paraissent trop élevés pour qu'ils puissent être justifiés. Dans la mesure du possible, nous prônons donc les collectes personnelles ou individuelles.

S'il est vrai qu'un grand nombre de nos concitoyens ont entendu parler de la Croix-Rouge, l'on ne saurait cependant en dire autant pour ce qui est des activités déployées jour après jour par notre institution sous l'emblème de la Croix-Rouge. Parmi les raisons de ce phénomène, on doit sans doute citer la multiplicité des

tâches qui lui incombent, notamment dans le domaine social, des soins infirmiers, de la transfusion de sang, du secourisme et sauvetage et de l'aide à l'étranger, activités très diverses qui ont cependant en commun l'idée Croix-Rouge d'une aide spontanée et désintéressée en faveur des personnes nécessiteuses.

Ainsi, l'intention de notre mini-sondage réalisé à Lausanne par une de nos collaboratrices n'était certes pas de discréditer ou d'attaquer le public suisse, mais bien au contraire de lui présenter les tâches de notre institution sous un autre jour et par un moyen plus vivant et plus original qu'un simple énumération des faits.

Vous remarquez à juste titre que faire connaître la Croix-Rouge suisse au public et familiariser celui-ci avec l'idée et les buts de notre institution exigerait une collaboration accrue de volontaires ou d'assistants bénévoles. C'est là un problème difficile dans notre société actuelle, auquel nous nous trouvons confrontés et qu'il serait malaisé de résoudre dans l'immédiat. Espérons que nos lecteurs se sentiront encouragés à s'engager personnellement pour un travail bénévole sous le signe de la Croix-Rouge.

Comme convenu, nous nous permettons de publier votre lettre et la présente réponse dans ce numéro de notre revue. Nous espérons vous avoir répondu de façon satisfaisante et vous prions de croire, etc. ■

Quoi de neuf au Liban?

A l'heure où nous écrivons ces lignes (mimars), le spectre du conflit libanais réapparaît dans le sud du pays. Mais pour la majorité des Libanais, il s'agit maintenant de résoudre entre autres un problème humanitaire des plus douloieux: celui des invalides de guerre. Aider et équiper ces derniers exige de la part du Liban des efforts et des moyens considérables que seule une aide internationale peut véritablement fournir. C'est à quoi s'emploient actuellement le CICR, la Croix-Rouge suisse et d'autres œuvres encore.

«Quoique le recensement définitif ne soit pas encore terminé, nous comptons déjà maintenant plus de 1000 amputés, 200 paraplégiques et environ 300 invalides ayant perdu l'usage d'un œil ou des deux yeux à la suite d'une blessure. 10 à 20 % sont des enfants.»

Derrière ce message laconique du CICR se cache toute la misère de ces 1500 handicapés et de leurs familles. Le Liban se trouve confronté

à une très lourde tâche qu'il ne saurait résoudre seul, sans une aide extérieure, matérielle et morale.

Grâce à l'appui de la Chaîne du bonheur, l'appel lancé en faveur du Liban par les œuvres suisses d'entraide, en décembre dernier, a rapporté 1,9 million de francs. La Croix-Rouge suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière ont décidé d'affecter leur quote-part respective de 260 000 francs au centre de réadaptation pour handicapés de «Beit Chebah». Il s'agit d'un complexe d'immeubles situé entre Beyrouth et Jounieh et comprenant un atelier pour la fabrication de prothèses, divers ateliers de formation et de recyclage (couture, horlogerie, montage de radios, laboratoires de photos, etc.) ainsi qu'une section pour paraplégiques de 80 lits. La Croix-Rouge suisse fournit le matériel nécessaire à la fabrication des prothèses et a engagé deux spécialistes dans ce domaine ainsi que deux physiothérapeutes.

Si la Fondation libanaise des handicapés s'est chargée de la construction et de l'installation du

centre lui-même, il manque cependant des spécialistes pour la fabrication des prothèses et pour les traitements de réadaptation physique. Il est prévu que des spécialistes étrangers formeront pendant une à deux années un certain nombre d'assistants indigènes qui, le temps venu, pourront prendre la relève.

L'aide de la Croix-Rouge suisse est donc entrée dans sa deuxième phase. Notre lecteur se souviendra (voir notre numéro précédent) que l'année dernière déjà, notre Institution avait fourni à la délégation du CICR en poste à Beyrouth, des médicaments, des couvertures de laine, des vêtements, du matériel transfusionnel et un montant en espèces, le tout d'une valeur de 250 000 francs environ.

Une importante délégation du CICR est toujours à l'œuvre à Beyrouth. Celle-ci s'occupe non seulement de l'acheminement vers les différentes régions du pays des secours venant de l'extérieur, mais encore de l'assistance aux prisonniers politiques et de la recherche des personnes disparues. ■